

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n°	2021-P146
Au	Conseil d'administration
Date	2021-04-22

Pour DÉCISION

Sujet/titre

Installation commune de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) et de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) — 555, rue Albert — Design détaillé (100%)

But de la proposition

Obtenir du conseil d'administration l'approbation du design détaillé (100%) de l'installation commune BPO-BAC.

Recommandations

- QUE l'approbation fédérale d'utilisation du sol et de design (AFUSD) pour le design détaillé (100%) de l'installation commune BPO-BAC soit accordée en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*;
- QUE la préparation et la signature du document de l'AFUSD pour le design détaillé (100%) de l'installation commune BPO-BAC soient déléguées à la vice-présidente, direction de l'Aménagement de la capitale.

Soumis par :

Kalen Anderson, Vice-présidente, Aménagement de la capitale
Nom

Signature

1. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.

2. Description du projet

La proposition porte sur une nouvelle installation commune qui abritera la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) et Bibliothèque et Archives Canada (BAC) dans le secteur des plaines LeBreton.

Depuis des années, les deux partenaires offrent aux Canadiens bien plus que des livres et des artefacts sur des étagères. Gardiennes du savoir et de la culture, ces institutions cultivent le plaisir des gens à lire, apprendre, découvrir et créer. Pour concevoir leur nouvelle installation commune à Ottawa, elles ont invité les résidents et les collectivités à participer à un processus de conception concerté avec le public qui a débuté en 2013. L'architecture a été inspirée par une implication solide et utile des résidents, des collectivités autochtones et des Canadiens d'un océan à l'autre, bénéficiant de leur participation pour créer une destination emblématique et un pôle de connaissances, dont l'inauguration est prévue en 2025.

- Collaboration BPO-BAC :
 - La nouvelle installation commune offrira les programmes et services publics de la BPO et de BAC.
 - La collaboration entre la BPO et BAC repose sur des valeurs partagées de liberté intellectuelle et d'accès à l'information et se concrétisera dans la création d'une destination emblématique et significative dans la région de la capitale nationale (RCN).
 - Les avantages de cette collaboration comprennent ce qui suit :
 - a) La création d'un point de repère civique et national;
 - b) Une expérience enrichie de la clientèle pour tous les visiteurs d'une installation conjointe;
 - c) Des occasions uniques de programmation partagée, y compris la programmation et les événements extérieurs;
 - d) Un accès amélioré pour les usagers de la BPO aux collections et aux ressources nationales;
 - e) Une visibilité et une exposition accrues pour les services publics de BAC étant donné le volume important des visiteurs à l'installation conjointe BPO-BAC.
- Objectifs du projet :
 - Permettre l'exploration et la célébration de la vie passée, présente et future de la communauté;
 - Assurer l'apprentissage, la découverte, l'interaction et l'inclusion durant la vie entière;

- Faire office d'aimant pour le dialogue et l'interaction communautaires;
 - Profiter de l'occasion intergénérationnelle de créer une destination culturelle dynamique dans la Ville d'Ottawa;
 - Créer un point focal dans l'aménagement urbain de la Ville d'Ottawa, et un catalyseur pour l'activité urbaine adjacente;
 - Permettre l'aménagement d'un point de repère emblématique et d'une image déterminante de la ville témoignant du 21^e siècle.
- Installation commune :
 - Le programme directeur élaboré pour l'installation commune fait preuve d'innovation en fusionnant une institution fédérale et une institution locale en une seule entité.
 - L'installation commune est en voie d'être réalisée en recourant à un mode d'approvisionnement de conception-soumission-construction.
 - L'installation commune aura une superficie d'environ 20 000 m² (216 000 pieds carrés), dont 61 % ou 12 080 m² (133 000 pieds carrés) seront alloués à la BPO, et 39 % ou 7 710 m² (83 000 pieds carrés), à BAC.
 - Le programme incite à viser l'excellence du design et la création d'un lieu distinctif, à créer un édifice emblématique et un espace communautaire, fusionnant l'intérêt local et l'intérêt national.
 - On cherchera à obtenir, pour l'installation commune, au moins le niveau de certification Or de la version 4 de la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) pour la conception et la construction de bâtiments (un nouveau système de cotation de la construction), et à ce qu'elle soit prête à éliminer toute empreinte de carbone (Net-Zero Carbon).
 - Le programme du bâtiment se compose d'espaces destinés à la BPO, d'espaces destinés à BAC, d'espaces communs aux deux institutions et d'espaces publics. Les espaces communs feront ressortir la nature complémentaire, mais distincte, des services de la BPO et de BAC.
 - Un garage souterrain — préférablement à un niveau, comprenant jusqu'à 200 espaces de stationnement et 120 unités de rangement de vélo et doté d'un accès intégré à l'installation par un escalier et un ascenseur.
 - Emplacement de l'installation commune :
 - L'emplacement au 555 de la rue Albert appartient à la Ville d'Ottawa. Il a une superficie de 3,56 acres et est bordé par la ligne de la Confédération et les rues Albert et Commissioner dans le secteur des plaines LeBreton.
 - La Ville d'Ottawa possède des plans pour améliorer l'accès piéton au site grâce aux modifications prévues aux rues et aux intersections le long du corridor Albert / Slater pour faciliter la circulation et l'intégration au District central des affaires et aux quartiers résidentiels situés à l'est et au sud.
 - Il est situé à environ 290 m (950 pi) de la station Pimisi du TLRO.

- L'emplacement se situe près du projet de mise en valeur des plaines LeBreton, qui comprend des aménagements résidentiels et institutionnels, un espace vert important (le Jardin des provinces et des territoires) et l'aqueduc historique comprenant la station de pompage patrimoniale de la rue Fleet.
- Le site offre des vues à courte et à longue portées à partir de plusieurs approches.
- Les vues en direction nord surplombent le ravin, l'espace vert, l'aqueduc et la station de pompage patrimoniale, avec des vues imprenables de la rivière des Outaouais.
- L'emplacement est situé au terminus de la vue ouest de la rue Albert, offrant ainsi une occasion de poser un geste architectural repère au bout du corridor de la rue.
- L'installation sera visible à partir de la promenade Sir John A. Macdonald et dans l'angle direct de vue du visiteur qui arrive en ville en empruntant le pont du Portage.
- Le site est de forme rectangulaire, situé sur un sol surélevé par rapport au canal de l'aqueduc, surplombant le bâtiment patrimonial de la station de pompage de la rue Fleet.
- Principes directeurs de la CCN pour l'installation commune BPO-BAC :
 - La CCN a préparé ce document pour guider le requérant tout au long des étapes de design du projet de la BPO-BAC pour faire connaître les paramètres qu'elle utilise lors de l'examen et de l'approbation de toutes les composantes de l'utilisation du sol et du design (c.-à-d. la planification, l'architecture et l'aménagement paysager).
 - Les principes sont encadrés par les plans stratégiques et de secteur, les politiques et les lignes directrices de design de la CCN applicables au projet.
 - Les principes sont répartis en sept catégories :
 - a) Conformité de la planification et du cadre de travail;
 - b) Excellence du design;
 - c) Conservation du patrimoine;
 - d) Expérience des usagers ou des visiteurs et accessibilité universelle;
 - e) Durabilité environnementale;
 - f) Art public et interprétation;
 - g) Consultation.

Les catégories ci-dessus ont été identifiées à titre d'éléments prioritaires auxquels le requérant doit répondre et qu'il doit viser à atteindre tout au long de l'élaboration du design de la nouvelle installation commune BPO-BAC.

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

- Le pouvoir d'approbation de la CCN en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* doit être exercé en raison de la composante fédérale du projet, soit Bibliothèque et Archives Canada en tant qu'institution fédérale.
- Les projets futurs concernant le siège actuel de BAC au 395, rue Wellington, notamment sa présence publique et son rôle précis dans l'animation du boulevard de la Confédération, restent à définir.
- Les terrains visés sont de propriété municipale et ne font pas partie de la Masse des terrains d'intérêt national (MTIN) constituée de terrains jugés essentiels au fonctionnement et à l'expérience de la capitale du Canada.
- Les terrains visés sont situés dans le secteur du cœur de la capitale.
- L'emplacement proposé est compatible avec les prescriptions du Plan de la capitale du Canada – De 2017 à 2067 de la CCN, en maintenant une présence physique importante de l'administration fédérale dans le cœur de la capitale.
- La proposition suppose un investissement fédéral et municipal important et d'envergure dans le cœur de la capitale.
- La proposition exige un accès et des liens piétonniers à la station Pimisi du TLRO ainsi que l'intégration urbaine de l'infrastructure de services à proximité, dont la sous-station électrique de traction du TLRO, les rails du TLRO le long de la limite nord de la propriété (en partie dans une tranchée ouverte, en partie enfouis sous terre).
- L'emplacement offre une formidable possibilité de créer un édifice à l'architecture emblématique à l'intérieur d'un aménagement contemporain du secteur des plaines LeBreton.
- Tous les partenaires et intervenants appuient les principes directeurs de la CCN et ont aidé à mener à bien le processus et la conception d'un design qui répond aux exigences d'approbation de la CCN et de la Ville d'Ottawa.
- Le processus d'implication du public et des Autochtones mené par le requérant a été réussi et utile. Les idées et commentaires reçus lors de ces consultations ont contribué à l'améliorer la proposition. Le processus d'implication a été salué par les groupes autochtones lors du dévoilement public du design le 23 janvier 2020.
- Le design conceptuel a été approuvé par le conseil d'administration de la CCN en avril 2020.

Réponse aux commentaires du CCED :

- Le design détaillé a reçu le soutien et des commentaires positifs de la part du Comité conjoint d'examen du design (CCED) de la CCN et de la Ville d'Ottawa le 5 août 2020.
- Le design détaillé aborde et intègre les principales recommandations du personnel de la Ville d'Ottawa et de la CCN et du Comité conjoint d'examen du design (CCED), notamment :
 - La véritable puissance de l'architecture du bâtiment réside dans l'expression de lignes de référence fortes, horizontales et ininterrompues. Au cours des dernières mises à jour du design, les concepteurs ont cherché à accentuer la

continuité des strates horizontales : par exemple, les tailles des rangées de pierre ont été variées verticalement pour augmenter l'effet de stratification horizontale, et la profondeur et la coloration des ailettes horizontales en aluminium et des éléments pare-soleil ont été ajustées pour souligner également le caractère horizontal de ces éléments. Les stries horizontales maintiennent un alignement continu, et les éléments de pierre descendant des horizontaux épais ont été ajustés pour assurer une composition harmonieuse.

- Les travaux de raffinement du design ont porté notamment sur la simplification de la ligne de toit qui a été un point central du développement de la conception. Les bordures de toit et les solins en métal préfini qui démarquent la ligne de toit du bâtiment et les bordures et les solins de l'auvent du premier étage seront de couleur bronze pour s'assortir à la finition en bois naturel du parement de l'avant-toit.
- Le cercle de rassemblement paysagé a été renforcé en tant qu'espace public en ajustant sa taille et sa configuration. Le cercle s'ouvre maintenant sur la pelouse pour accueillir des rassemblements de plus grande taille. Dans cette configuration, il est davantage relié aux autres zones de la place centrale et du domaine public.
- L'accessibilité universelle est améliorée par la coordination de la conception du pavage et des motifs de couleur continus sur toutes les surfaces dans le but de garantir la clarté des déplacements pour les personnes ayant des déficiences visuelles.
- La coordination avec l'équipe de conception des travaux de la rue Albert a mené à l'élaboration d'une approche concertée pour les matériaux, les textures et les couleurs de la zone piétonne située entre le bâtiment et le paysage de rue.
- Voir à l'annexe C les commentaires détaillés du CCED.

Projets connexes :

Projet de réalignement des rues Albert et Slater

- Mené par la Ville d'Ottawa, le projet de réalignement des rues Albert et Slater entre l'avenue Bronson et la rue Empress (projet Albert-Slater) a pour but de réaligner la rue Slater pour se raccorder à la rue Albert pour en faire une chaussée à deux voies devant l'installation commune de la Bibliothèque publique d'Ottawa et Bibliothèque et Archives Canada (installation commune BPO-BAC).
- Ce projet vise à améliorer l'entrée principale et le paysage de rue de l'installation conjointe BPO-BAC.
- Ce projet est assujéti à une demande d'approbation distincte que sera également présentée à la CCN en avril 2021.

Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton et de la parcelle de la Bibliothèque

- L'installation de la bibliothèque constitue un point d'ancrage du quartier à usage mixte Albert du futur arrondissement des plaines LeBreton.
- Les principaux axes de circulation piétonne prévus dans le plan directeur conceptuel (PDC) relieront l'installation commune BPO-BAC aux deux stations de train léger sur

rail d'Ottawa (TLRO), au futur terrain de jeu urbain et aménagements à usage mixte, assurant ainsi la connectivité au sein du quartier.

- La CCN souhaite obtenir l'approbation finale du PDC en avril 2021. La demande de propositions pour la parcelle de la bibliothèque sera lancée à l'automne 2021.

4. Liens stratégiques

- Mandat de la CCN consistant à « établir les orientations de planification à long terme des terrains fédéraux et orienter et contrôler l'utilisation et l'aménagement des fédéraux dans la région de la capitale du Canada ».
- Plan d'entreprise de la CCN 2020-2021 à 2024-2025 :
 - Priorité corporative n° 2 – « Faciliter le réaménagement des plaines LeBreton et des îles pour en faire une destination de marque d'importance nationale. »
 - Priorité corporative n° 4 – « Entreprendre, renouveler et communiquer des plans d'utilisation du sol, et assurer la coordination efficace et en temps opportun de l'utilisation du sol et du design dans la région de la capitale nationale. »
- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (CCN) :
 - « ... La CCN favorisera les approches de collaboration avec les administrations municipales afin d'encourager l'évolution et l'amélioration de la qualité en design, par l'échange d'information et l'élaboration de normes ou de lignes directrices. »
 - « ... La CCN assumera un rôle de chef de file pour promouvoir des projets inspirants et de qualité, c'est-à-dire des projets adaptés au contexte, répondant aux besoins des usagers, plaisants sur le plan esthétique, adéquats pour les fins auxquels ils sont destinés, offrant l'accès universel, cohérents, souples, durables et écoénergétiques. »
- Plan de secteur du cœur de la capitale (CCN, 2005) :
 - « Appuyer la Ville d'Ottawa et travailler directement avec elle à la mise en œuvre par étapes des recommandations formulées dans la Stratégie de conception urbaine du centre-ville d'Ottawa 2020, y compris l'examen conjoint de projets pilotes et la coordination de leur processus d'examen du design. »
- La stratégie du développement durable de la CCN, 2018
- La stratégie fédérale du développement durable 2016-2019

5. Consultations et communication

- L'implication du public a été un élément majeur dans le design de l'installation commune.
- La BPO et BAC ont élaboré, aux fins de leur plan d'implication et de consultation, un processus de design qui comprend des ateliers, des activités ponctuelles, des publications dans les médias sociaux, des colloques et des événements repères.
- Le processus d'implication du public consistait dans deux grands ateliers en personne ainsi que dans un outil numérique en ligne : Inspire555. Les participants faisaient des commentaires et donnaient leur avis concernant, entre autres éléments, le choix de l'emplacement, la forme, les matériaux et les relations

spatiales. L'implication comprenait différents exercices de nature qualitative et quantitative.

- La BPO et BAC ont impliqué avec succès des groupes des Premières Nations dans les consultations des Autochtones tout au long de l'élaboration du design de l'installation commune.
- Lors des activités d'implication auprès des communautés algonquines Anishinaabe et des communautés autochtones urbaines d'Ottawa et de Gatineau et dans le cadre d'une consultation en ligne à l'échelle nationale auprès d'autres communautés des Premières Nations, Inuits et Métis, la BPO et BAC ont lancé un appel aux artistes autochtones dans le but de mettre sur pied un programme d'art autochtone visant à développer des possibilités d'incorporer et célébrer l'art, la culture et le patrimoine autochtones. Parmi les emplacements et les possibilités figurent :
 - Une installation artistique sur les colonnes extérieures
 - Une installation artistique intérieure à l'entrée Pimisi
 - Des œuvres d'art inuit
 - Le décor d'une salle multifonctionnelle autochtone / d'une salle de lecture pour enfants au deuxième étage (option)
 - Le motif des détails de verre fritté (extérieur) et / ou de la pellicule recouvrant les cloisons (intérieur)
 - Une installation avec sculpture dans le jardin nord-est et / ou la terrasse du deuxième étage

6. Prochaines étapes

- Début de la construction — Printemps 2021
- Inauguration officielle de l'installation commune — Début 2025

7. Liste des annexes

Annexe A — Carte des propriétés foncières

Annexe B — Rapport de projet

Annexe C — Extrait du procès-verbal de la séance du 5 août 2020 du CMED

8. Auteurs de la proposition

Kalen Anderson, vice-présidente, direction de l'Aménagement de la capitale (AC)

Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et programmes du patrimoine et de l'archéologie, AC

Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales de design, AC

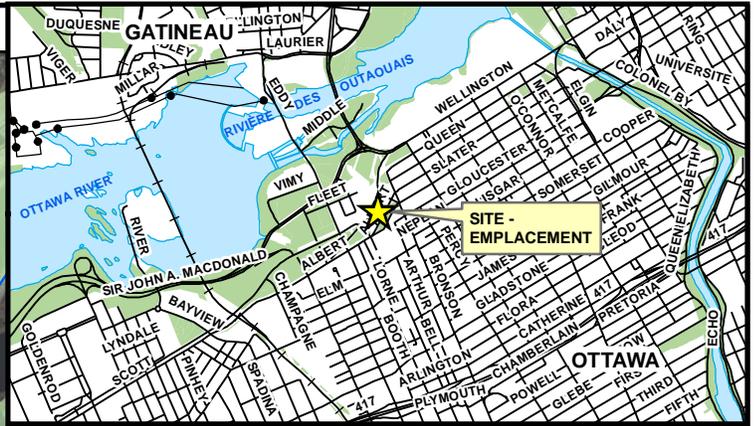
Martin Barakengera, chef, Approbations fédérales d'utilisation du sol et de transaction, AC

Kate-Issima Francin, planificatrice principale de l'utilisation du sol, Approbations fédérales, AC

SCHEDULE "A" / ANNEXE <<A>>

Legend / Légende

-  SITE OF PROPOSAL
SITE DE LA PROPOSITION
-  NCC LAND
-  CLARIDGE HOMES
(LEBRETON FLATS) INC.
-  OLRT CORRIDOR
CORRIDOR DU TLRO
-  PROPOSED SITE OF THE
NATIONAL HOLOCAUST MUSEUM
SITE PROPOSÉ POUR LE MONUMENT
NATIONAL DE L'HOLOCAUSTE
-  PARKS
PARCS
-  CORE AREA SECTOR BOUNDARY
FRONTIÈRE DU SECTEUR DU
COEUR DE LA CAPITALE
-  NCC RECREATIONAL PATHWAYS
SENTIERS RÉCRÉATIF DE LA CCN
-  CONFEDERATION BOULEVARD
BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION



PREPARED BY THE GEOMATICS SECTION / PRÉPARÉ PAR LA SECTION DE LA GÉOMATIQUE



Subject - Objet PROPOSED OTTAWA PUBLIC LIBRARY SITE, Ottawa, ON
SITE PROPOSÉ POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'OTTAWA, Ottawa, ON

Submitted by - Soumis par
Kalen Anderson, Vice President, vice-présidente

Branch - Direction
CP / AC

Date
2017-02-14

Scale - Échelle
1:5,000

Parcel - Parcelle

Installation partagée de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de Bibliothèque et Archives Canada

Rapport de la CCN
11 mars 2021

**diamond
schmitt**

**KWC
KWC
KWC**

Ottawa Public
Library  Bibliothèque
publique d'Ottawa



Library and Archives
Canada

Bibliothèque et Archives
Canada

Table des matières

Description du concept : Réponses aux préoccupations soulevées lors de la rencontre de la CCN et du CMRC du 5 août 2021	3-12
Plan du site et plans d'étage	14-21
Rendus	23-31
Grille de pointage LEED	33
Initiatives pour atteindre la carboneutralité	35-36

Description du concept :

Réponses aux préoccupations soulevées lors de la rencontre de la CCN et du CMRC du 5 août 2021

Contexte

Vision du quartier :

L'installation partagée BPO-BAC a été conçue en tenant compte du contexte immédiat, mais aussi de l'intégration plus générale du centre-ville avec les plaines LeBreton. Situé à la lisière entre le quartier actuel du centre-ville et le nouveau quartier des plaines LeBreton, le site est entouré d'importants éléments paysagers : l'escarpement exposé au nord-ouest et à l'est ainsi que le cours d'eau de l'aqueduc de la rue Fleet à l'ouest.

Le bâtiment a été proportionné de façon à créer une transition échelonnée entre les immeubles de hauteur moyenne comptant 5 ou 6 étages sur les rues Albert et Commissioner, les immeubles de 12 ou 13 étages qui se trouvent plus à l'ouest sur la rue Albert et les immeubles de 25 étages encore plus à l'ouest sur les rues Albert et Booth. L'esplanade à l'extrémité ouest du site viendra rompre les façades de la rue Albert, entre les rues Booth et Commissioner, et permettra aux cyclistes et aux piétons d'accéder au réseau de sentiers polyvalents qui sillonnent le bord de l'eau et l'aqueduc.

Des angles de vue sur le bâtiment émergent des quartiers adjacents, notamment de la rue Albert à l'est, des rues Albert et Booth à l'ouest, du couloir du TLR depuis la station Pimisi et de la rue Commissioner au nord.

Aménagement du site et des éléments paysagers

Cercle de rassemblement : Divers lieux de rassemblement ont été aménagés dans l'esplanade paysagée, à l'extrémité ouest du site. En plus du vaste amphithéâtre où se tiendront des spectacles et rassemblements extérieurs et de l'espace gazonné destiné aux activités informelles, un cercle de rassemblement a été créé d'après les commentaires tirés de consultations auprès d'Autochtones afin d'accueillir des programmes extérieurs. L'espace paysager du cercle de rassemblement a été agrandi. Il s'ouvre maintenant sur la pelouse de façon à pouvoir accueillir les rassemblements plus importants. Cette configuration permet de lier davantage le cercle aux autres espaces du domaine public et à l'esplanade. Le cercle de rassemblement fournit un espace plus intime, à l'image d'un jardin, conformément aux commentaires issus des séances de consultation auprès du public et des Autochtones qui se sont déroulées en 2019 et en 2020.

Conifères : Pour que le cercle de rassemblement ne soit pas ombragé en hiver, mais qu'il soit protégé du soleil et du vent en été, l'aménagement paysager a été adapté de telle sorte que seuls deux des huit arbres plantés dans cette zone seront des conifères, et ceux-ci seront situés uniquement à la lisière sud-est. Des arbres à feuilles caduques seront plantés dans les autres zones pour que celles-ci soient exposées aux rayons du soleil en hiver.

Bancs sur la rue Albert : Bien que l'aménagement de la rue Albert ne fasse pas actuellement partie du projet, l'équipe a collaboré avec celle de l'aménagement des rues Albert et Slater dans le but d'élaborer des lignes directrices conceptuelles. Dans ce concept, les bancs sont illustrés aux fins de coordination et devront servir de places pour s'asseoir, de protection pour les arbres et de barrières à la circulation pour le bâtiment et l'esplanade.

Mains-courantes : Bien que l'aménagement de la rue Albert ne fasse pas actuellement partie du projet, la coordination avec le concept a progressé et des mains-courantes ont été incluses à tous les escaliers de l'architecture du paysage.

Revêtement des trottoirs : Le projet de revêtement continu jusqu'en bordure de rue est en cours de coordination avec l'équipe du projet des rues Albert et Slater; le but est d'assurer l'homogénéité des matériaux, des textures et des couleurs dans la zone piétonnière entre le bâtiment et le paysage de rue.

Accessibilité

Changements de texture :

Le motif et le coloris des pavés seront continus sur toutes les surfaces afin de faciliter les déplacements des personnes ayant une déficience visuelle ou qui se déplacent en fauteuil roulant. Des indicateurs tactiles de surface de marche (ITSM) en saillie seront faciles à détecter. Cette approche sera coordonnée dans le cadre projet de réaménagement des rues Albert et Slater.

Connectivité

Sentier de la vallée :

À l'heure actuelle, les sentiers sont fournis par le réseau de sentiers polyvalents situé dans la zone paysagée nord, le long de l'aqueduc, de même que le trottoir de la rue Albert au sud. La Ville continuera d'étudier et de planifier l'aménagement d'un lien piétonnier menant de la rue Sparks au nord de la rue Commissioner et au sud de la rue Albert. L'escarpement actuel est spectaculaire et devrait être préservé pour son caractère pittoresque.

Liaison avec la station Pimisi :

À l'heure actuelle, le réseau de sentiers polyvalents est situé du côté nord et permet d'accéder à la zone paysagée du bâtiment depuis le côté nord-ouest à la station Pimisi et depuis le nord-est à la station de pompage de la rue Fleet. Le trottoir de la rue Albert, du côté sud, permet aux piétons d'accéder à cette zone.

La Ville et la CCN sont en train de planifier la construction de nouveaux bâtiments sur la rue Albert, à l'angle de la rue Booth. La conception de ces bâtiments permettra aux piétons d'accéder plus facilement à l'installation partagée BPO-BAC depuis la station Pimisi.

Expression architecturale :

Extérieur

Référence horizontale :

Il a été relevé que le véritable pouvoir de l'architecture du bâtiment réside dans l'expression de solides lignes de référence horizontales et ininterrompues. Les striures horizontales assurent la continuité du tracé, et les languettes de pierre descendant des épaisses lignes horizontales ont été ajustées de façon à assurer l'harmonie de la composition.

L'expression du bâtiment est organisée en trois couches : la rivière est représentée par la toiture incurvée et la forêt, par le revêtement en bois au rez-de-chaussée, deux éléments ancrés par la section médiane en pierre, qui représente l'escarpement sculpté par la rivière des Outaouais. Les strates de l'escarpement sont représentées par les solides lignes de référence horizontales dans le revêtement en pierre. Les dernières modifications du concept ont été apportées avec grand soin de façon à assurer la continuité des strates horizontales : par exemple, la taille des assises de pierres varie sur la verticale de façon à renforcer l'effet de stratification horizontale, tandis que la profondeur et la coloration des panneaux et pare-soleil horizontaux en aluminium ont été adaptées de façon à souligner l'horizontalité de ces éléments.

Vue nocturne de l'effet de lanterne :

La vue nocturne sur la façade est et son effet de lanterne constituent un élément important de l'architecture. Le plan du bâtiment a évolué pour faire des étages supérieurs une section ouverte et transparente offrant des panoramas étendus sur la ville et les paysages des collines de la Gatineau au nord-ouest. Cet élément permet également de créer l'effet de lanterne rayonnant de l'architecture en soirée, qui deviendra l'identité même du projet.

Cependant, des précautions seront prises pour veiller à ce que la lumière de ce phare soit tamisée de façon à respecter les habitations des quartiers adjacents; des motifs de fritte ont aussi été ajoutés au verre pour assurer la sécurité des oiseaux.

Cette approche est distincte de la stratégie d'éclairage des bâtiments fédéraux dans la cité parlementaire, où l'effet général est beaucoup plus lumineux, dans l'esprit du rôle principal de ces bâtiments.

Expression architecturale :

Extérieur

Simplification de la ligne de toiture :

L'évolution du projet a mené à la simplification de la ligne de toiture et à l'ajout de transparence au dernier étage et au rez-de-voirie. La bordure du toit supérieur a la possibilité de créer une relation thématique avec le bois de façon à être vue comme un plan et non comme un contour.

Cette limpidité dans la simplicité de la ligne de toiture a été un point important de la conception du plan dans les derniers dessins et détails. La bordure et le solinage préfinis en métal que constituent le bord du soffite de la ligne d'avant-toit seront de couleur bronze de façon à s'agencer au fini en bois naturel du revêtement de l'avant-toit. De la même façon, le solinage de la bordure de toit au bord du soffite de l'auvent sera de couleur bronze pour s'agencer avec le fini en bois naturel des lattes sur la face inférieure de l'auvent qui couvre le bâtiment au premier étage.

Rez-de-chaussée transparent :

La plus récente conception du plan a continué de miser sur une composition de fenêtres transparentes et poreuses au niveau du sol. Plus précisément, les fenêtres adjacentes aux principales entrées du bâtiment, sur la rue Albert Est au coin sud-est, sur la rue Albert Ouest au coin sud-ouest et à l'entrée faisant face à la station Pimisi au coin nord-ouest, sont mises en valeur. Des fenêtres ont aussi été ajoutées à l'entrée du personnel, au rez-de-chaussée, sur la façade nord-est, et du vitrage a été ajoutée à l'entrée pour les piétons située à côté de l'entrée pour véhicules, au coin nord du niveau P1. Du vitrage a aussi été ajouté à la zone des quais de chargement, surplombant la façade nord de façon à accroître la sécurité et à fournir un éclairage naturel.

Expression architecturale :

Extérieur

Espacement des meneaux :

L'espacement des meneaux sur le vitrage du lanterneau supérieur a été pensé avec soin de façon à renforcer le caractère ouvert et curviligne qui contraste avec la solidité et la linéarité de la section médiane en pierre du bâtiment. Pour intensifier ce caractère et l'effet de contraste, les dernières modifications du concept comprennent des meneaux sans embout sur les meneaux verticaux du lanterneau vitré supérieur. Cette stratégie viendra accroître le contraste avec les meneaux gris et bronze des fenêtres situées sur la strate centrale à parement de pierre du bâtiment.

De plus, les fenêtres de verre qui se trouvent dans la section centrale en pierre du bâtiment arborent une teinte de gris afin d'agencer le verre avec la pierre tout autour. Par opposition, le vitrage du lanterneau supérieur est fait de verre à faible teneur en fer de façon à être plus transparent. Ainsi, le vitrage de la section centrale en pierre du bâtiment se distingue de celui de la zone du lanterneau supérieur.

Drainage au niveau du toit :

Le drainage a été intégré au plan du toit pour s'assurer que la pluie est recueillie et qu'elle s'écoule du toit du bâtiment et qu'elle ne peut déborder du toit.

Expression architecturale :

Intérieur

Corridors larges :

Des entrées sont situées aux quatre coins du bâtiment de façon à créer une approche ouverte et accessible et à s'assurer que l'installation est ouverte à tous les membres de la communauté. De larges corridors ont été aménagés aux quatre principaux points d'entrée afin de relier les halls d'entrée à l'atrium au centre du rez-de-chaussée. Les corridors sont conçus pour assurer une orientation et une direction claires vers le lieu de rassemblement de l'atrium, en plus de permettre d'accéder aux autres espaces publics communs du rez-de-chaussée, y compris la vaste salle polyvalente, le Théâtre Boîte noire et les salles d'exposition.

Entrées

Caractère des entrées publiques :

Divers éléments architecturaux ont été déployés dans le but de signaler l'emplacement des entrées publiques du bâtiment. Deux colonnes verticales viennent interrompre la strate horizontale de la section médiane en pierre du bâtiment, tandis que de vastes étendues de vitrage sont situées à côté des entrées de façon à fournir un accès visuel et à donner un point de vue passif sur l'intérieur. En outre, aux entrées sud-ouest et nord-est, une bande de vitrage vertical monte jusqu'à la ligne de toit, tandis que des surplombs étagés en porte-à-faux se trouvent aux entrées sud-est et nord-ouest. L'éclairage extérieur orienté vers le haut est déployé pour le soffite de l'auvent le long de la rue Albert de façon à assurer la visibilité de l'entrée, surtout en soirée.

Expression architecturale :

Palette de matériaux

Simplification des matériaux :

Trois principaux matériaux ont été utilisés pour l'extérieur du bâtiment afin de représenter les éléments paysagers fondamentaux de la région d'Ottawa. Le bois incurvé sur la ligne de toit symbolise la rivière, la pierre disposée à l'horizontale aux étages médians symbolise l'escarpement et le revêtement en bandes de bois verticales au rez-de-chaussée symbolise la forêt. Dans chaque cas, les matériaux ont été conçus de façon à communiquer leur symbolisme en toute simplicité et à s'assurer que l'expression d'ensemble est renforcée par chacune des parties.

Amphithéâtre et esplanade :

Le plan de l'amphithéâtre et de l'esplanade du côté ouest du bâtiment a été conçu de façon à lier le paysage du bâtiment avec le paysage plus étendu du réseau de sentiers polyvalents de la rivière des Outaouais, à fournir une aire d'agrément extérieure pour les programmes de la bibliothèque et des archives et à s'intégrer à l'esthétique de l'installation.

Le béton exprimé en tant que structure :

Les bornes de protection sur la rue Albert ont pour fonction de protéger le trottoir et la zone piétonnière en cas de collision sur la rue. L'aménagement de la rue Albert est un projet distinct de l'installation partagée BPO-BAC, mais les équipes de conception du paysage de rue et du bâtiment ont collaboré durant toutes les étapes de façon à coordonner la conception.

Des possibilités de créer une palette de couleurs et de matériaux et une identité distinctes pour ces éléments seront élaborées pour que la fonction des bornes soit différente de celles des colonnes du bâtiment et que l'architecture et l'aménagement paysager aient des identités à la fois indépendantes et intégrées.

Expression architecturale :

Points de vue

Points de vue depuis l'environnement immédiat :

Les points de vue depuis le nord, y compris des aspects de la passerelle de Pooley, de la voie de navigation pour kayak, de la rue Commissioner et de la station Pimisi sur la rue Booth, ont été soigneusement étudiés pour leurs possibilités architecturales et pour maximiser les vues emblématiques sur le bâtiment. Le panorama axial depuis le pont du Portage et la rue Wellington a spécialement été étudié pour veiller à ce qu'il soit pris en compte dans l'identité du bâtiment.

De plus, la forme des puits de lumière a été modifiée : les bordures ont été abaissées et adoucies et des voûtes ont été créées dans l'étendue des puits de lumière de façon à s'intégrer avec les formes sinueuses de la toiture dans son ensemble. La ligne de toit de la salle de réception municipale a aussi été remodelée afin de s'intégrer au toit incurvé, la ligne supérieure de l'avant-toit ayant été incurvée de façon à renforcer légèrement le caractère majeur de l'architecture du toit.

Point de vue depuis la rue Albert :

La circulation vers l'ouest sur la rue Albert et l'emplacement de l'installation partagée BPO-BAC sur l'escarpement, à l'endroit où la rue Albert passe de la zone du centre-ville au nouveau quartier des plaines LeBreton, donne l'occasion au bâtiment d'agir comme point d'entrée.

Sur la façade faisant face à la rue Albert et au centre-ville à l'est, le vitrage de l'étage supérieur servira de phare durant le jour et en soirée.

Plusieurs modifications ont été apportées au plan pour profiter de cette possibilité, y compris une légère courbure de la ligne de toiture sur la façade est ainsi que des éléments de la cabine de machinerie de façon à reproduire la forme incurvée de la ligne d'avant-toit.

La silhouette raffinée du toit contribuera à la vue avec la lumière provenant du vitrage de l'étage supérieur pour accentuer le caractère de phare de l'architecture pour le centre-ville et la rue Albert à l'est.

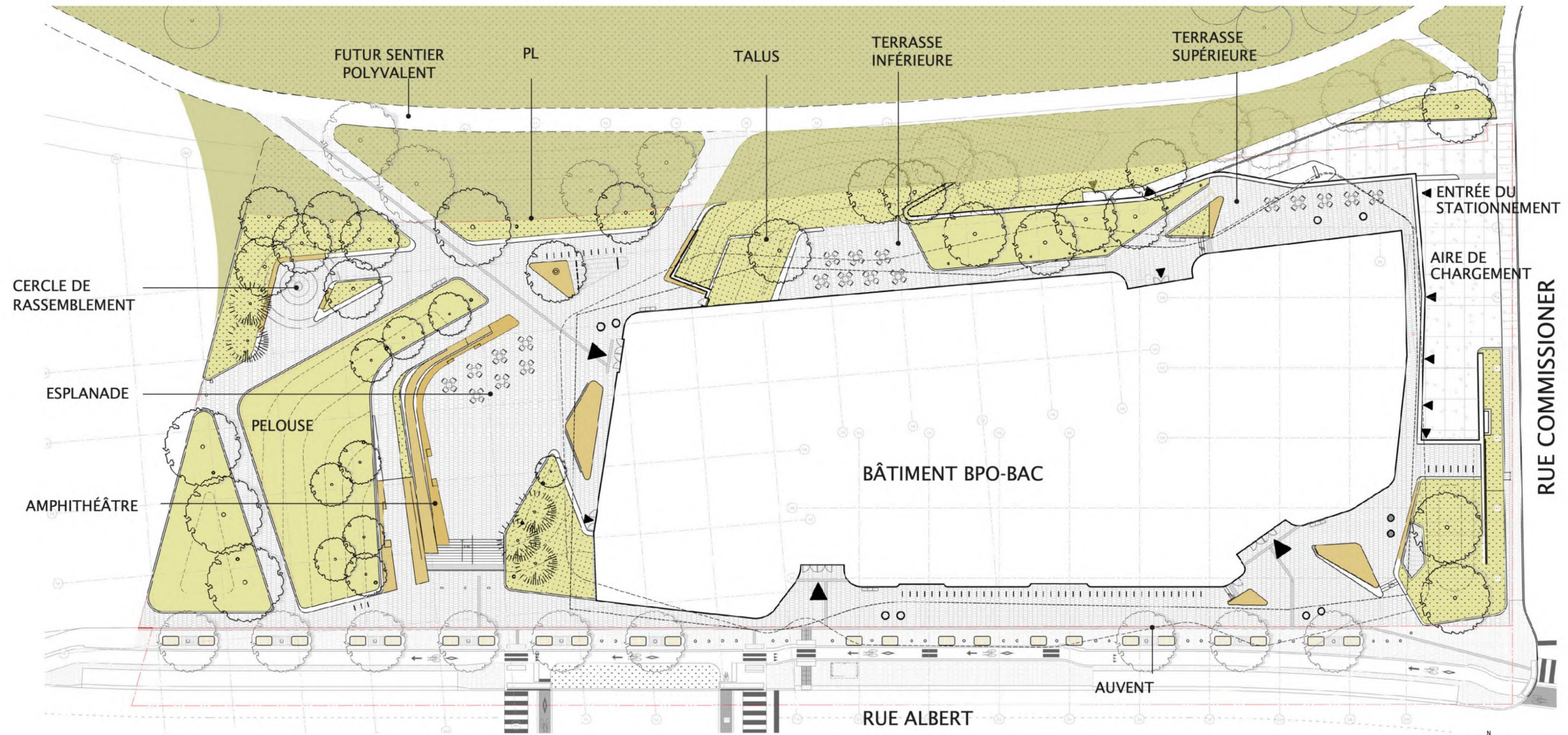
Expression architecturale :

Points de vue

Terminus panoramique de la rue Albert :

Une série d'améliorations ont été apportées au plan de façon à souligner le terminus panoramique de la rue Albert : l'avant-toit sur la façade est a été incurvé de façon à créer une vaste voûte qui s'étend de la façade sud à la façade nord, la cabine de machinerie située au-dessus de la ligne d'avant-toit a aussi été incurvée de façon à accentuer la silhouette du toit, l'éclairage extérieur du vitrage de l'étage supérieur accentuera le caractère de phare qui se présente à l'est, deux paires de colonnes encadrent l'entrée au coin nord-est du bâtiment, les arbres sur les rues Albert et Commissioner s'arrêtent au coin afin de dégager la vue sur l'entrée, la géométrie de la face inférieure de l'auvent a été simplifiée de façon à souligner la ligne horizontale au-dessus de l'entrée, du vitrage a été ajouté à l'enveloppe de l'aire commerciale qui surplombe l'entrée et une zone pour s'asseoir avec l'aménagement paysager associé a été conçue de façon à créer un espace ouvert à l'entrée du bâtiment.

Plan du site et plans d'étage



Espaces Communs

1 Espace pour les Véhicules du Grand Public



Bibliothèque Publique d'Ottawa

1 Automated Material Sorting Room

Bibliothèque et Archives Canada

2 Salle de Circulation

Espaces Communs

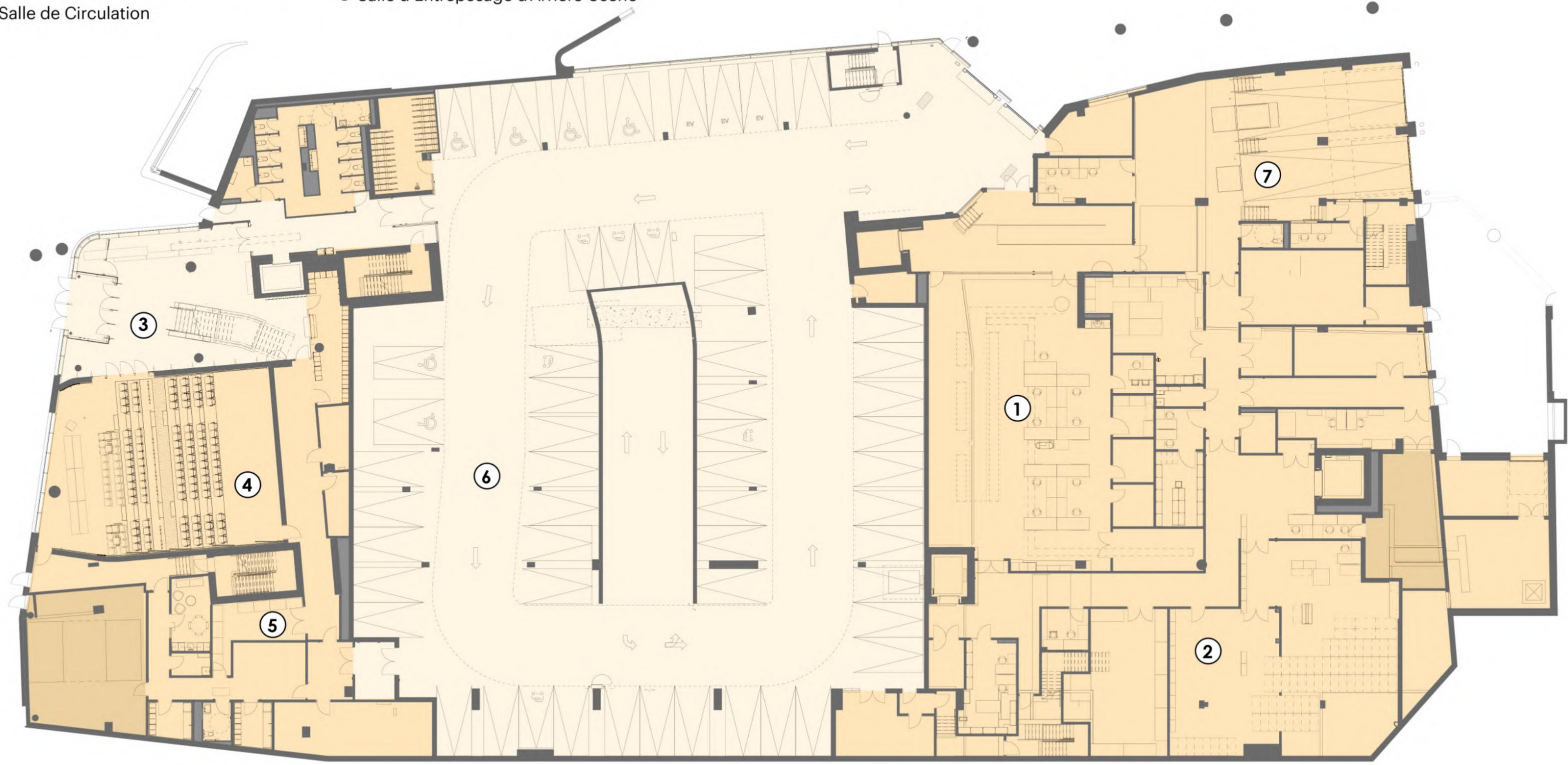
3 Entrée de la Station Pimisi

4 Aire de Rassemblement Polyvalente

5 Salle d'Entreposage d'Arrière-Scène

6 Espace pour les Véhicules du Grand Public

7 Zone de Chargement et de Préparation



Bibliothèque Publique d'Ottawa

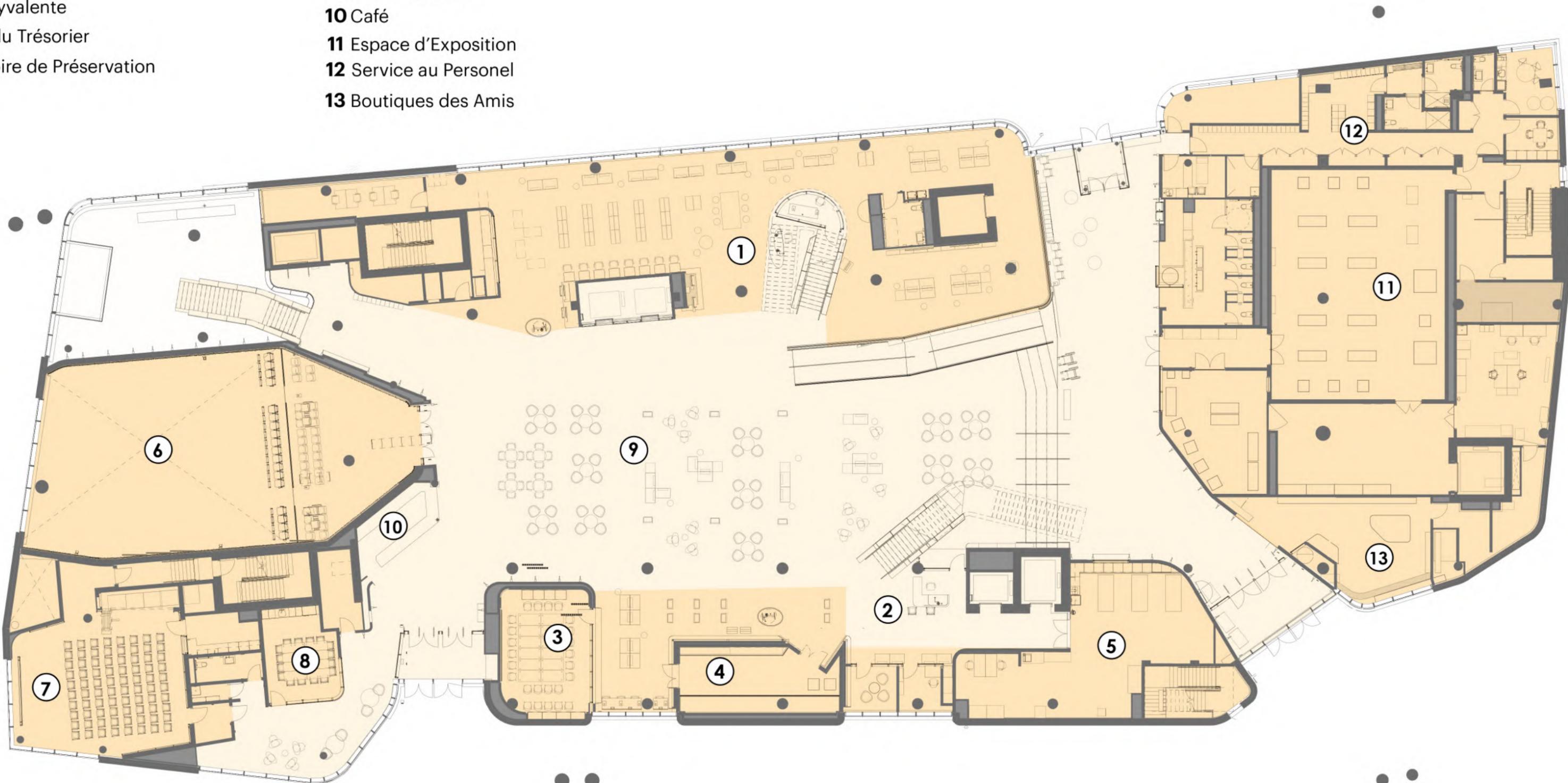
1 Bibliothèque Express

Bibliothèque et Archives Canada

- 2** Entrée
- 3** Salle Polyvalente
- 4** Galerie du Trésorier
- 5** Laboratoire de Préservation

Espaces Communs

- 6** Espace de Rassemblement Polyvalent
- 7** Théâtre Boîte Noire
- 8** Salle de Réunion
- 9** Place Publique
- 10** Café
- 11** Espace d'Exposition
- 12** Service au Personnel
- 13** Boutiques des Amis



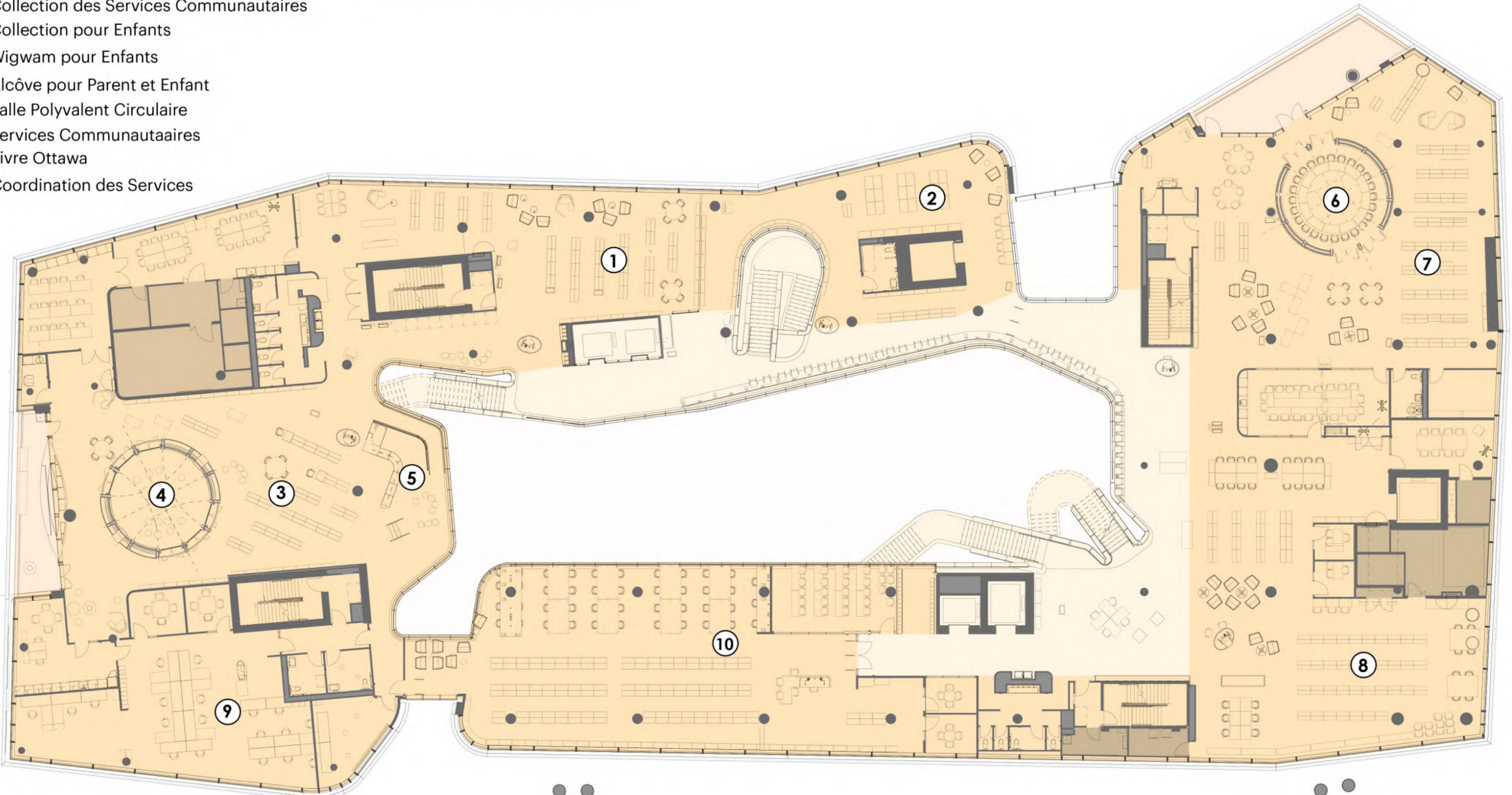
Plan du 1er étage

Bibliothèque Publique d'Ottawa

Bibliothèque et Archives Canada

- 1 Zone pour les Enfants
- 2 Collection des Services Communautaires
- 3 Collection pour Enfants
- 4 Wigwam pour Enfants
- 5 Alcôve pour Parent et Enfant
- 6 Salle Polyvalent Circulaire
- 7 Services Communautaires
- 8 Vivre Ottawa
- 9 Coordination des Services

- 10 Salle de Recherche Généalogique



Plan du 2e étage

Bibliothèque Publique d'Ottawa

- 1 Collection pour Adolescent
- 2 Salle D'étude Silencieuse
- 3 Aire Propre de Préparation
- 4 Studio de Conception
- 5 Administration de la Bibliothèque

Bibliothèque et Archives Canada

- 6 Salle de Lecture pour Support Spéciaux
- 7 Aire Sécurisée pour Supports Spéciaux
- 8 Collection Lowy
- 9 Salle de Lecture des Documents à Diffusion Restraintes
- 10 Postes de Travail
- 11 Aire Ouverte pour Services de Référence



Plan du 3e étage

Bibliothèque Publique d'Ottawa

- 1 Collection d'Œuvres Non Romanesque pour Adultes
- 2 Arrivée et Orientation
- 3 Aire de Bureau Ouverte

Bibliothèque et Archives Canada

- 4 Salle de Lecture des Documents Textuels
- 5 Circulation Sécurisée
- 6 Casier pour Matériel de Client
- 7 Laboratoire de Numérisation
- 8 Salle de Lecture pour Microforum
- 9 Entrée et Aire d'Attente
- 10 Service de Référence



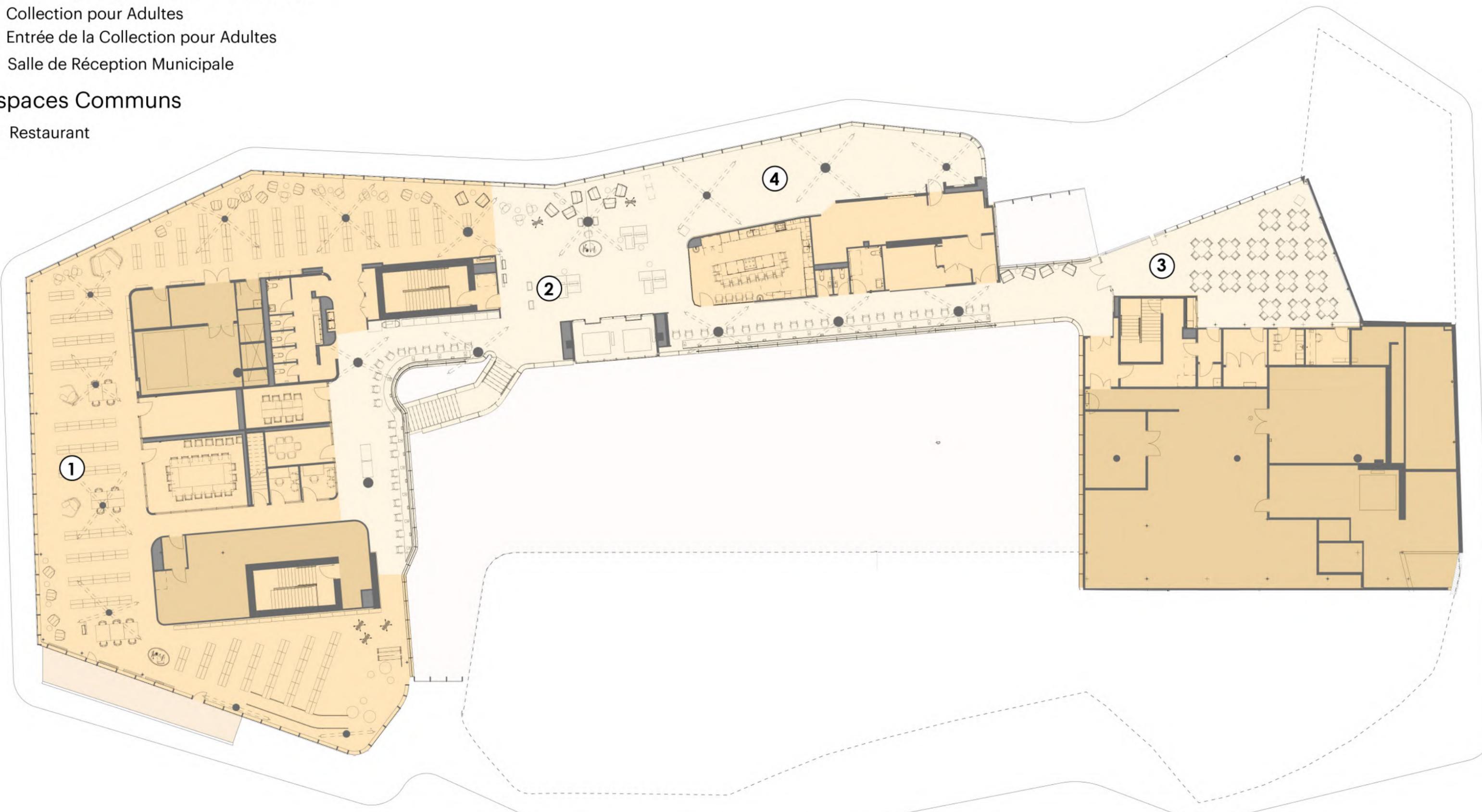
Plan du 4e étage

Bibliothèque publique d'Ottawa

- 1 Collection pour Adultes
- 2 Entrée de la Collection pour Adultes
- 3 Salle de Réception Municipale

Espaces Communs

- 4 Restaurant



Plan du 5e étage

Rendus



Vue à l'ouest depuis la rue Wellington



Vue au sud depuis la rue Albert



Vue à l'ouest depuis l'esplanade



Vue à l'est depuis la rue Albert



Vue aérienne au sud avec aménagement projeté



Vue aérienne à l'ouest avec aménagement projeté



Vue aérienne au nord avec aménagement projeté

Entrée est sur la rue Albert





Entrée ouest sur l'esplanade

Grille de pointage LEED

LEED v4 pour la conception et la construction de bâtiments (C+CB) : nouvelles constructions et rénovations majeures

Carte de pointage du projet

Nom du projet : IP BPO-BAC | Bibliothèque centrale d'Ottawa

Date : 9 mars 2021

Un score minimum de 64 points est recommandé pour une certification or LEED v4 C+CB (coussin d'au moins 4 points de plus que le seuil minimum)



Les cellules en évidence indiquent des révisions apportées à la stratégie LEED du projet depuis la dernière carte de pointage (datée du 18 janvier 2021).

O	?	N			
1			Crédit	Processus intégré	1
16	0	0	Emplacement et transport		16
			Crédit	Emplacement LEED pour l'aménagement des quartiers	16
1			Crédit	Protection des terrains sensibles	1
2			Crédit	Site hautement prioritaire	2
5			Crédit	Densité des environs et utilisations diversifiées	5
5			Crédit	Accès à un réseau de transport en commun de qualité	5
1			Crédit	Installations cyclables (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	1
1			Crédit	Réduction de la superficie au sol du terrain de stationnement (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	1
1			Crédit	Véhicules écologiques (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	1
5	0	5	Aménagement écologique des sites		10
O			Préalable	Prévention de la pollution pendant la construction (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	Exigence
1			Crédit	Évaluation du site	1
		2	Crédit	Protéger ou restaurer les habitats naturels (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	2
1			Crédit	Espaces ouverts	1
		3	Crédit	Gestion des eaux pluviales (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	3
2			Crédit	Réduction des flots de chaleur	2
1			Crédit	Réduction de la pollution lumineuse	1
4	0	7	Gestion efficace de l'eau (8 points requis par DP)		11
O			Préalable	Réduction de la consommation d'eau à l'extérieur	Exigence
O			Préalable	Réduction de la consommation d'eau à l'intérieur	Exigence
O			Préalable	Comptage de l'eau à l'échelle du bâtiment	Exigence
1		1	Crédit	Réduction de la consommation d'eau à l'extérieur	2
2		4	Crédit	Réduction de la consommation d'eau à l'intérieur	6
		2	Crédit	Consommation d'eau des tours de refroidissement	2
1			Crédit	Comptage de l'eau	1
12	6	15	Énergie et atmosphère (18 points requis par DP)		33
O			Préalable	Mise en service et vérification fondamentales	Exigence
O			Préalable	Performance énergétique minimale	Exigence
O			Préalable	Mesure de l'énergie à l'échelle du bâtiment	Exigence
O			Préalable	Gestion fondamentale des frigorigènes	Exigence
3		3	Crédit	Mise en service améliorée	6
8	4	6	Crédit	Optimiser la performance énergétique	18
1			Crédit	Mesure de l'énergie avancée	1
		2	Crédit	Intervention en fonction de la demande	2
	1	2	Crédit	Production d'énergie renouvelable	3
	1		Crédit	Gestion améliorée des frigorigènes	1
		2	Crédit	Énergie verte et compensations de la fixation du carbone	2

6	1	6			
6	1	6	Matériaux et ressources		13
O			Préalable	Collecte et entreposage des matériaux recyclables	Exigence
O			Préalable	Planification de la gestion des déchets de construction et de démolition (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	Exigence
1	1	3	Crédit	Réduction des impacts du cycle de vie du bâtiment (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	5
1		1	Crédit	Divulguer et optimiser les produits des bâtiments – déclaration des produits environnementaux (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	2
1		1	Crédit	Divulguer et optimiser les produits des bâtiments – approvisionnement en matières premières (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	2
1		1	Crédit	Divulguer et optimiser les produits des bâtiments – ingrédients des matériaux (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	2
2			Crédit	Gestion des déchets de construction et de démolition (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	2
9	2	5	Qualité des environnements intérieurs		16
O			Préalable	Performance minimale en matière de qualité de l'air intérieur	Exigence
O			Préalable	Contrôle de la fumée de tabac ambiante	Exigence
2			Crédit	Stratégies d'amélioration de la qualité de l'air intérieur	2
3			Crédit	Matériaux à faibles émissions (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	3
1			Crédit	Plan de gestion de la qualité de l'air intérieur pendant la construction	1
2			Crédit	Évaluation de la qualité de l'air intérieur (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	2
		1	Crédit	Confort thermique	1
1		1	Crédit	Éclairage intérieur (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	2
	1	2	Crédit	Lumière naturelle (<i>méthodologie LEED v4.1 C+CB</i>)	3
	1		Crédit	Vues de qualité	1
		1	Crédit	Performance acoustique	1
6	0	0	Innovation		6
1			Crédit	Innovation dans la conception : PE – Accès à un réseau de transport en commun de qualité	1
1			Crédit	Innovation dans la conception : PE – Gestion des déchets de construction et de démolition	1
1			Crédit	Innovation en conception : Pilote – Concevoir avec nature; conception biophile pour l'environnement intérieur	1
1			Crédit	Innovation dans la conception : Pilote – Conception et évaluation de la qualité de l'air intérieur basées sur la performance	1
1			Crédit	Innovation dans la conception : IN – Éducation sur les bâtiments écologiques	1
1			Crédit	Professionnel agréé LEED	1
3	0	1	Priorité régionale		4
1			Crédit	Priorité régionale : Accès à un réseau de transport en commun de qualité	1
		1	Crédit	Priorité régionale : Réduction des impacts du cycle de vie du bâtiment	1
1			Crédit	Priorité régionale : Réduction des îlots de chaleur	1
1			Crédit	Priorité régionale : Réduction de la superficie au sol du terrain de stationnement	1
62	9	39	TOTAUX		Points possibles : 110

Certifié : 40 à 49 points, Argent : 50 à 59 points, Or : 60 à 79 points, Platine : 80 à 110 points

Initiatives pour atteindre la carboneutralité



Panneaux photovoltaïques sur le toit

Valeur R de la toiture

Rendement amélioré du vitrage – triple vitrage

Baisse de l'infiltration

Terrasse avec aménagement paysager

Installations photovoltaïques intégrées au bâtiment

Vitrage photovoltaïque

Panneaux extérieurs déployés pour le contrôle de l'éblouissement

Valeur R des murs et des soffites

Soffite de bois plutôt qu'en panneau métallique

Isolation accrue de la fondation

Enceinte du garage de stationnement – P1

Bornes de recharge des véhicules verts

Éléments paysagers – site



Structure de toit en poutres lamellées-collées plutôt qu'une charpente d'acier

Lumière naturelle : augmentation de la lumière naturelle dans l'atrium

Éclairage à faible consommation d'énergie

Mise en service avancée

Épuration d'air

Mur végétal

Surveillance accrue de la qualité de l'air intérieur

Filtration améliorée

Valeurs de réglage de la température et de l'humidité à BAC

Mesures améliorées

Spécifications du béton – rationalisation du chargement pour la bibliothèque

Spécifications du béton – ciment Portland au calcaire

Spécifications du béton – laitier de haut fourneau

Chauffage intégré au plancher de la place publique



**NCC
CCN**

Joint Design Review Panel
OTTAWA PUBLIC LIBRARY—
LIBRARY AND ARCHIVES CANADA
JOINT FACILITY

Comité mixte de révision de la conception

INSTALLATION COMMUNE
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
D'OTTAWA—BIBLIOTHÈQUE ET
ARCHIVES CANADA



Excerpt of the Minutes

Extrait du procès-verbal

Meeting of August 5, 2020

Séance du 5 août 2020

Consultants to the project, Gary McCluskie, Matthew Tsui, and Jennifer Nagai, presented the developed design for the Ottawa Public Library and Library and Archives Canada joint facility.

Members appreciated that the proponent considered their comments and responded to them.

Context

- It is important to see the building's massing in accordance with the planned vision to understand how this project is integrated into the neighbourhood, especially in regards with elevations and views from Albert Street.

Landscape and Site Layout

- The planting ideas and seasonality are well thought-out.

Gathering Circle

- Other strategies should be explored to strengthen the gathering circle as a public space, as it feels pushed off to the side.
- The conifers should not be planted on the southwestern side, as the circle will be completely shadowed in winter. Further thought should be given to the use of the space during the winter and the impact of shadows during the summer.

Les experts-conseils du projet, Gary McCluskie, Matthew Tsui, et Jennifer Nagai, présentent la conception détaillée de l'installation commune de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de Bibliothèque et Archives Canada.

Les membres apprécient le fait que le requérant aient pris leurs commentaires en compte et y aient réagi.

Contexte

- Il est important de voir la volumétrie du bâtiment en fonction de la vision prévue afin de comprendre en quoi ce projet s'intègre dans le quartier, en particulier vis-à-vis des façades

Aménagement paysager et configuration du site

- Les idées de plantations et la saisonnalité sont bien pensées.

Cercle de rassemblement

- On devrait étudier d'autres stratégies pour renforcer le cercle de rassemblement en tant qu'espace public, parce qu'il semble relégué sur le côté.
- Les conifères ne devraient pas être plantés du côté sud-ouest, car le cercle va être complètement ombragé en hiver. On devrait réfléchir davantage à l'utilisation de l'espace pendant l'hiver et aux effets de l'ombre durant l'été.

Users' Experience

- The sculpted seating should be extended to the Albert Street frontage, as it seems too static in its current location.
- Handrails should not be added after the fact to the stairs along Albert Street but rather being part of the design from the onset if they are required.
- It is crucial to negotiate with the City of Ottawa to ensure the sidewalk's paving is homogenous (material, texture and colour) between the building's façade and the road.

Accessibility

- The studies and design modifications striving for accessibility, especially with the grading on the site, are appreciated.
- It is essential to consider how the texture change of the pavement materials will affect people with visual impairment and in wheelchairs.

Connectivity

- To be more attractive as a valley space, the pathway should come down from Commissioner Street rather than going up slope to Albert Street.
- A connection to the Pimisi Station entering from the Fleet Street pumping station and the white water course is encouraged.

Architectural Expression

Exterior

- The real power of this building's architecture lies in the expression of strong, horizontal, and uninterrupted datum lines. The horizontal striations that end abruptly should be kept continuous (slide 17). The tabs of stone coming down from thick horizontals should be more successfully rendered (slide 38)

Expérience des usagers

- On devrait prolonger la zone assise sculptée jusqu'à la façade de la rue Albert, car cela semble trop statique dans son emplacement actuel.
- On ne devrait pas ajouter les mains courantes aux escaliers le long de la rue Albert après coup mais plutôt les intégrer à la conception dès le début si on en a besoin.
- Il est crucial de négocier avec la Ville d'Ottawa pour s'assurer que le revêtement du trottoir soit homogène (matériaux, textures et couleurs) entre la façade du bâtiment et la chaussée

Accessibilité

- Les études et les modifications de la conception pour améliorer l'accessibilité, en particulier avec le nivellement du site sont appréciées.
- Il est essentiel de tenir compte de la façon dont le changement de texture va affecter les personnes ayant des limitations de vision et qui se servent de chaises roulantes.

Connectivité

- Pour que le sentier soit plus attrayant en tant qu'espace de vallée, il devrait descendre de la rue des Commissionnaires plutôt que de monter la pente vers la rue Albert.
- On encourage la création d'un lien à la station Pimisi venant de la station de pompage de la rue Fleet et du parcours en eau vive.

Expression architecturale

Extérieur

- La vraie puissance de l'architecture de ce bâtiment est liée à l'expression de lignes de référence solides, horizontales, et ininterrompues. On devrait rendre continues les stries horizontales qui s'interrompent brusquement (diapo 17). On devrait mieux représenter les

- The night view of the east elevation and its lantern expression should be studied further and additional rendering prepared.
- The simplification of the roof line and the addition of transparency are commendable. The edging on upper roof should match the wood so it reads as a plane and not an outline.
- The addition of windows make the building more porous at grade, which is appreciated.
- Mullion spacing in the glazing and the upper lantern portion should be done with more intentionality and rigor with respect to the relationship with the stone.
- Drainage should be incorporated in the design.

Interior

- The wider corridors more equally weight the four main entrance points that come into the atrium and bolster this as the gathering space.

Entrances

- From a distance, the columns that interrupt the horizontality of the building signal a public entrance. Light from above or other vertical features could strengthen this concept and indicate something special is happening at that location.

Material Palette

- Simplification should continue with fewer materials and textures and the creation of a single vocabulary.
- The attitude towards the amphitheatre and plaza to the west are appreciated.
- The fact that the concrete is being expressed as structure, and the wood as

languettes de pierre qui descendent de lignes horizontales épaisses (diapo 38).

- La vue de nuit de la façade est et son expression de puits de lumière devrait être étudiée plus à fond et illustrée davantage.
- La simplification de la ligne du toit et l'ajout de transparence sont louables. La bordure du toit supérieur devrait s'harmoniser avec le bois pour qu'elle soit perçue comme une surface et non un contour.
- L'ajout de fenêtres rend le rez-de-chaussée du bâtiment plus poreux, ce qui est appréciable.
- On devrait exécuter l'espacement des meneaux de la partie fenestrée et la partie supérieure du puits de lumière de façon plus délibérée et rigoureuse en ce qui a trait à la relation avec la pierre.
- On devrait incorporer le drainage à la conception.

Intérieur

- Les couloirs plus larges équilibrent mieux les quatre entrées principales qui mènent à l'atrium et le dynamisent en tant qu'espace de rassemblement.

Entrées

- De loin, les colonnes qui interrompent l'horizontalité du bâtiment signalent une entrée publique. Un éclairage à partir du haut ou d'autres éléments verticaux viendraient renforcer ce concept et indiquer que quelque chose de spécial se passe à cet endroit.

Matériaux

- On devrait continuer la simplification en ayant moins de matériaux et de textures différents et avec la création d'un seul vocabulaire.
- L'attitude vis-à-vis de l'amphithéâtre et de la place à l'ouest est appréciée.
- Le fait que le béton soit exprimé en tant que structure, et le bois en tant que

liner is commendable. The wood kept in spaces where people can interact with it at close range and used as soffits and to express complex curves is successful.

- A different material should be considered for the bollards on Albert Street, or they should be thinner, as they may appear the same as the building's concrete columns, which will detract from the architecture.

Views

- Views from the immediate context have been considered. However, the building will be prominent from Gatineau and in the direct axis of Portage Bridge. More views from the broader context should be explored: skylights could be lowered, and their colour toned down to not take away from the roof's sinuous forms.
- The view from Albert Street looking towards the west is extremely important and should be further explored and serve as a beacon during the day and at night. More glass, refined roof silhouette could be part of the solution.
- Members felt strongly that this view terminus needed additional work, that would include the integration of vertical elements to mark the view terminus as well as revisions to the roof shape and silhouette to specifically respond to this view terminus.

Committee Secretary

revêtement est louable. Le bois, avec lequel le public peut interagir de près dans certains espaces, et utilisé comme sous-faces et pour exprimer des courbes complexes, est une réussite.

- On devrait envisager d'utiliser un matériau différent pour les bornes de sécurité de la rue Albert, ou elles devraient être plus fines, car elles pourraient ressembler aux colonnes de béton du bâtiment, ce qui risque de détourner l'attention de l'architecture.

Vues

- Les vues de l'environnement immédiat ont été prises en compte. Cependant, le bâtiment sera visible de Gatineau et sera dans l'axe direct du pont du Portage. On devrait étudier davantage de vues de l'environnement plus éloigné : les puits de lumière pourraient être abaissés, et leur couleur atténuée afin de ne pas atténuer les formes sinueuses du toit.
- La vue à partir de la rue Albert vers l'ouest est extrêmement importante et devrait être exploitée davantage, et servir de balise pendant la journée et la nuit. Plus de verre et un raffinement de la silhouette du toit pourraient faire partie de la solution.
- Les membres sont fermement convaincus que la vue en fin de scène nécessite davantage de travail, qui comprendrait l'intégration d'éléments verticaux pour marquer la fin de la vue ainsi que des modifications à la forme du toit et à la silhouette pour s'harmoniser en particulier avec cette vue.

Secrétaire des comités

Caroline Bied

CAROLINE BIED